

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

7233854501 - VS

SCP Frédéric SEGUIN et Christophe LUBERDA

Notaires associés
13, Grand'Rue
18360 ÉPINEUIL-LE-FLEURIEL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU GRAND NEVERDIÈRE

Groupement Foncier Agricole au capital de 84 609,20 euros
Siège social : YGRANDE (03160) Grand-Neversdière
SIREN n° 419675681 RCS Cusset

AVIS DE MODIFICATIONS

I/ Suivant actes reçus le 23 mai 2020, par Me Christophe LUBERDA, notaire à Épineuil-le-Fleuriel (Cher), enregistrés au SPFE de Bourges 1, ont été stipulées :
1°) Une cession de parts sociales, enregistrée le 15 juin 2020 00016489 180-4P01 2020 N 00410, par M. Marc Roland LAVEDRINE, époux de Mme Nicole Mbolonirina RAFIDINARIVO, demeurant à Charleville-Mézières (08000) 109 bis, rue de Monthermé, qui se retire de la société, au profit de : M. Guy Lucien LAVEDRINE, époux de Mme Régine BOURDIER, demeurant à Ygrande (03160) 1, lieu-dit Thénin.
2°) Une cession de parts sociales, enregistrée le 15 juin 2020 00016490 180-4P01 2020 N 00411, par M. Michel Jean LAVEDRINE, demeurant à Ygrande (03160) Neverdière, qui se retire de la société, au profit de Mme Virginie LAVEDRINE, demeurant à Saint-Germain-Laxis (77950) 26, rue du Bois-de-l'Aunaie.
M. Michel LAVEDRINE, gérant, sus-nommé, a démissionné de ses fonctions.
II/ Aux termes de l'AGE du 20 juin 2020 :
1°) M. Guy LAVEDRINE a démissionné de ses fonctions de gérant et sont nommées cogérantes pour une durée illimitée à compter du 20 juin 2020 : Mme Virginie LAVEDRINE, sus-nommée, et Mme Claudette JOACHIM, demeurant Rubelles (Seine-et-Marne) 32, résidence "Les Ponceaux".
2°) Il a été décidé de transférer le siège social au 26, rue du Bois-de-l'Aunaie, 77950 Saint-Germain-Laxis.
La société sera immatriculée au RCS de Melun et sera radiée du RCS de Cusset.
Les modifications statutaires seront publiées au RCS de Melun.

Pour avis
Le notaire.

7234029301 - VS

ADEMI

Forme : SCI
Capital social : 1 000 euros
Siège social : rue des Carouges et 23, rue Germain-Siraudin
77000 VAUX-LE-PÉNIL
492882915 RCS de Melun

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2020, les associés ont décidé, à compter du 31 août 2020, de transférer le siège social à 2, rue Pierre et Marie Curie, résidence du Parc, 77000 Vaux-le-Pénil. Mention sera portée au RCS de Melun.

7233979601 - VS

LE DOMAINE DES COUDRIERS

SCI société en liquidation
Capital social : 105 000 euros
Siège social :
44, avenue du Général-de-Gaulle
77610 MARLES-EN-BRIE
494986219 RCS Meaux

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er septembre 2020. M. Denis SABARD, demeurant 44, avenue du Général-de-Gaulle, 77610 Marles-en-Brie, a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Le Notaire.

7233857101 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing-privé à Paris, le 5 septembre 2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAMETTE.
Capital : 1 000 euros divisé en 1 000 actions d'1 euro.

Siège social : 19, route de la Bonne-Dame, 77120 Avon.
Objet : la prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société civile ou commerciale ainsi que la gestion et la cession de ces participations ; la détention et la gestion de ces participations ainsi que leur cession sous quelque forme que ce soit ou leur échange ; la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Admission aux assemblées - Vote : chaque action donne droit à une voix. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions collectives des associés ou de l'associé unique.
Transmission des actions : libre et la transmission des actions et autres valeurs mobilières émises par la société s'opère à l'égard de la Société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement de titre.
Président : Marwan EL ADRHAM demeurant 19, route de la Bonne-Dame, 77120 Avon.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Melun.

7234030701 - VS

DUO FILMS

SARL au capital de 8 000 euros
56, boulevard Courcourin
77183 CROISSY-BEAUBOURG
494151814 RCS Meaux

GÉRANCE

Aux termes de l'AGE en date du 1 août 2020, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 1 août 2020 :
- M. Mickael DE MOURA, demeurant 14, rue du Commerce, 91280 Saint-Pierre-du-Perray (nomination).
- M. Steven DE MOURA, demeurant 9, rue Montgardé, 91280 Saint-Pierre-du-Perray (nomination).
Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux.

7233980701 - VS

LE DOMAINE DES COUDRIERS

SCI société en liquidation
Capital social : 105 000 euros
Siège social :
44, avenue du Général-de-Gaulle
77610 MARLES-EN-BRIE
494986219 RCS Meaux

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Denis SABARD demeurant 44, avenue du Général-de-Gaulle, 77610 Marles-en-Brie, et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de Meaux.
Le liquidateur.

7234070901 - VS

QUINOA

SAS au capital de 8 027 423 euros
Pôle Services, 949, avenue Saint-Just
77000 VAUX-LE-PÉNIL
527 825 152 RCS Melun

FIN DE MANDAT C.A.C. SUPPLÉANT

Aux termes du procès-verbal en date du 30 juillet 2020, il a été pris acte de la fin du mandat de la société GROUPE FICO-REC, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis.

7233888001 - VS

SCAMAC

Société par Actions Simplifiée au capital de 76 812,20 euros
Siège social : ZAC du gué Langlois 20-22, avenue du gué Langlois
77600 BUSSY-SAINT-MARTIN
441 587 276 R.C.S. Meaux

FIN DE MANDAT C.A.C.

Par décision de l'Associée unique, en date du 31 juillet 2020, le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement MM. THEAU-LAURENT Jean-Michel et CICILE Thierry, n'a pas été renouvelé, suite à l'application de la loi PACTE.

7234009401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 7 septembre 2020, constitution de la société suivante : Dénomination sociale : KERELLEN. Forme : SARL. Capital : 1 000 euros. Siège social : 32, avenue Georges-Digoy, 77500 Chelles. Objet : acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de restaurant crêperie ainsi que toutes activités annexes ; prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toutes entreprises de toutes activités. Durée : 99 ans. Gérant : M. Rémi LE NORGOILL, 32, avenue Georges-Digoy, 77500 Chelles. Immatriculation au RCS de Meaux.

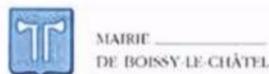
7234081001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : MK BÂTIMENT.
Sigle : MK BAT.
Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : 5, rue des Prés-Saint-Lazare, 77120 Chailly-en-Brie.
Objet : maçonnerie générale, carrelage, plâtrerie.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Gérant : M. Maxence KHALDI, demeurant 5, rue des Prés-Saint-Lazare, 77120 Chailly-en-Brie.
La société sera immatriculée au RCS Meaux.
KHALDI Maxence.

Avis administratifs

7233883001 - AA



Commune de BOISSY-LE-CHÂTEL

Mise en place du Droit de Prémption Urbain

AVIS

Par délibération n° 2020-051, le conseil municipal a décidé le 14 septembre 2020 le Droit de Prémption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du PLU devenue exécutoire depuis le 21 septembre 2020.
Le périmètre d'application du Droit de Prémption Urbain est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et en Préfecture.

7234005401 - AA

Commune de JOUARRE (77640)

Instauration du Droit de Prémption Urbain

AVIS

Par délibération n° 2020-068 en date du 18 septembre 2020, le conseil municipal de la commune de Jouarre a décidé le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble de la zone U et AU du PLU.
Le périmètre d'application du Droit de Prémption Urbain est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, et en Préfecture.

Avis administratifs

7233401901 - AA



Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin-en-Bière

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-038 du 20 août 2020, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin-en-Bière.

Les objectifs de la procédure sont :
- agrandir un secteur agricole constructible (Ae) et déplacer un autre secteur Ae afin de permettre de nouvelles installations nécessaires aux exploitations agricoles,
- préciser le contenu de l'article 11 des zones UA, UB et UH sur l'aspect extérieur des constructions,
- corriger des erreurs matérielles présentes dans le règlement et le zonage et notamment la bande de constructibilité en zone UB en assurant la cohérence avec la zone UJ,
- préciser la règle de l'emprise au sol dans les zones urbaines.

À cet effet, le premier vice-président du Tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean-Luc RENAUD, professeur de droit de l'urbanisme et de l'environnement, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mardi 22 septembre 2020 à 15 h 00 au samedi 24 octobre 2020 à 12 h 30 en mairie de Saint-Martin-en-Bière (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Martin-en-Bière aux dates et horaires suivants :
- le mardi 22 septembre 2020 entre 15 h 00 et 18 h 00,
- le vendredi 16 octobre 2020 entre 15 h 30 et 18 h 30,
- le samedi 24 octobre 2020 entre 9 h 30 et 12 h 30.

En raison du contexte sanitaire et sur le fondement du décret n°2020-884 du 17 juillet 2020, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le commissaire enquêteur lors de ses permanences.
Le dossier d'enquête publique comprend le dossier de révision allégée n°1 du PLU de Saint-Martin-en-Bière arrêté en conseil communautaire comportant une évaluation environnementale et une note synthétique, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint et les avis reçus des personnes publiques associées et consultées, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie de Saint-Martin-en-Bière (siège de l'enquête publique), 1, rue des Francs-Bourgeois, 77630 Saint-Martin-en-Bière, où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (le lundi de 17 h 30 à 18 h 30, le mardi de 11 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00) ainsi que lors des permanences du commissaire enquêteur.

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique13, sur le site internet de la commune de Saint-Martin-en-Bière <https://st-martin-en-biere.wixsite.com/mairie> et sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de la communauté d'agglomération, 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :
- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Saint-Martin-en-Bière pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier postal à l'attention de M. Jean-Luc RENAUD, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie, 1, rue des Francs-Bourgeois, 77630 Saint-Martin-en-Bière,
- par courriel à l'adresse suivante smb.mairie@wanadoo.fr
- en ligne sur la page de l'enquête publi-

que : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique13
Les pièces-jointes ne devront pas dépasser 5 mégaoctets.

Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête soit du mardi 22 septembre 2020 à 15 h 00 jusqu'au samedi 24 octobre 2020 à 12 h 30 au plus tard, y compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération. Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://st-martin-en-biere.wixsite.com/mairie> et sur le site www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique13

pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Saint-Martin-en-Bière aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. À l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme pourra être soumis à l'approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

Suivez l'actu en continu de votre hebdo **Le pays Briard** sur actu.fr/le-pays-briard/

Avis d'attribution Marchés publics et privés

7233862101 - AT



Maintenance de type complet des ascenseurs

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : OPH de Coulommiers.
Correspondant : Marie-José THOURET, 13, allée de La Rotonde, 77120, Coulommiers, tél. : 01 64 03 89 34, courriel : marches@ophcoulommiers.fr
Adresse internet : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>
Principales activités du pouvoir adjudicateur : logement et équipements collectifs.
Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n°18-1111.
Objet du marché : accord-cadre concernant la maintenance de type complet des ascenseurs appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers.

Catégorie de services : (1) services d'entretien et de réparation.
Critères d'attribution retenus : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :
Numéro du marché ou du lot : 18. Accord-cadre concernant la maintenance de type complet des ascenseurs appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers.

Nom du titulaire / organisme : Société OTIS, Tour Défense Plaza 23-27, rue Delarivière-Lefoullon, 92800 Puteaux, FR.
Montant mini/maxi annuel : 60 000 euros.
Date d'attribution du marché : 11 septembre 2020.
Nombre total d'offres reçues : 2.
Le présent marché a pris effet au 16 septembre 2020.
L'avis concerne l'établissement d'un accord cadre.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun, tél. : 01 60 56 66 30.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 septembre 2020.



41, rue de l'Orgeval
77120 Coulommiers
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : lepaysbriard@lepaysbriard.com
Éditeur : Thomas Martin

Société éditrice :

PUBLIHEBDO SAS
Siège social : 13, rue du Breil
35000 RENNES
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :
Francis GAUNAND

Directeur délégué :
Philippe DUCEPT

Président du directoire :
Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :
Olivier BONSART

Membres du conseil de surveillance :
Société SIPA (représentée par Louis ECHELARD),
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,
Philippe TOULEMONDE

Impression : Cherbourg 50104

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : publicite@hebdocom.com
www.hebdocom.com
Directrice de publicité :
Nicole Lecureux

Annances légales :
Tél. 02 99 26 42 00

www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Seine-et-Marne (77)

Prix : 1,30 €
Abonnement 1 an : 100 €

ISSN 1142-5695
Commission paritaire n° 0223 C 82769

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

